



**Congrès SNES-FSU Normandie, 26-27 avril 2021.
Texte action voté.**

La situation épidémique reste sur un plateau haut de contaminations, d'hospitalisations et de décès depuis plusieurs mois. Le gouvernement a fait le choix politique de laisser circuler le virus assez largement, se refusant en temps et en heure à des mesures efficaces de freinage afin de préserver au maximum les intérêts des grands groupes capitalistes. Ce choix a été pris de manière antidémocratique, en piétinant les droits du parlement au profit d'un conseil de défense opaque, à la discrétion du président, dont l'utilité réelle est d'exempter le pouvoir de toute responsabilité pénale pour son action. Pourtant, le bilan des 100 000 morts est largement dépassé et des comptes peuvent légitimement être exigés.

Ainsi, alors qu'il a pris la décision d'un troisième confinement avec un taux d'incidence inférieur à 300 cas pour 100.000 habitants, le gouvernement annonce un déconfinement avec un taux d'incidence qui reste à un niveau élevé et ne semble pas réellement baisser. Les congés scolaires de printemps ont été déplacés sans concertation, obligeant les familles et les personnels à s'organiser dans l'urgence.

Les collèges et les lycées doivent accueillir à nouveau élèves et personnels dans moins d'une semaine. Le protocole de l'Éducation nationale reste toujours bien insuffisant. Et la forte baisse des taux d'incidence pour les enfants et les jeunes de moins de 19 ans pendant les congés scolaires est la preuve que les écoles, collèges et lycées sont bien des lieux de contamination, notamment avec un brassage permanent des élèves en lycée, une des conséquences néfastes de la réforme Blanquer qui a fait disparaître la notion de classe. Suite à ces congés de printemps, 10 semaines d'affilée se profilent, avec les périodes d'examens, d'orientation des élèves, et il est à craindre beaucoup de stress et de fatigue pour les personnels et les élèves.

Le SNES-FSU doit accompagner les collègues dans cette période compliquée, en continuant d'informer et de mobiliser la profession. Il revendique notamment la fermeture de la classe dès le premier cas, la vaccination immédiate des personnels, sans limite d'âge ou de facteurs de santé particuliers, précédée en attendant d'une véritable politique de tests dans les établissements, loin de la communication médiatique sur des auto-tests réalisés en classe sous la responsabilité des enseignant.e.s (dont ce n'est pas la mission) et l'équipement des classes en capteurs de CO2 réclamés sans succès depuis fort longtemps. Le SNES-FSU soutiendra les collègues qui seraient sommé.e.s de manière injonctive d'encadrer les auto-tests.

La rentrée du 03 mai dans les établissements s'annonce chaotique. Le SNES-FSU dépose des préavis de grève jusqu'aux congés d'été et soutiendra l'ensemble des mobilisations collectives des équipes.

Depuis plus d'une année, les élèves suivent une scolarité dégradée. Malgré les efforts des équipes éducatives dans les établissements, les cours, leçons, groupes, TD et toutes les autres activités ne se font pas dans des conditions normales et habituelles. Les inégalités scolaires et

sociales ont été creusées par la situation épidémique, sans que le ministère ne sorte jamais de la doxa selon laquelle “tout va bien”, “on ne se contamine pas à l'école”, et “on est prêt”...

Plus que jamais, les familles vivant déjà dans la précarité ont encore plus de difficulté à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. **La société a besoin d'un plan d'urgence pour l'éducation.** Pour commencer, les suppressions de poste prévues pour la rentrée 2021 doivent être annulées par un collectif budgétaire, afin d'éviter une dégradation supplémentaire des conditions de travail et d'étude. Ensuite, une véritable politique de recrutement d'enseignant.e.s dans le primaire et le secondaire, permettant de remplacer efficacement les enseignant.e.s absent.e.s et permettre de réduire les effectifs dans les classes.

Dans les lycées, les inégalités sont flagrantes entre les établissements ayant joué le jeu d'une plus grande sécurité sanitaire avec la mise en place de groupes et les autres, le renvoi au local décidé par le ministre ayant généré cette situation déplorable. Pour remédier à ces ruptures dans la préparation des élèves, le SNES-FSU demande l'annulation urgente du Grand Oral 2021 ainsi que des aménagements réels et immédiats pour les épreuves de philosophie et les EAF. Pour tenir compte de la durée de l'épidémie et des effets successifs des confinements sur la scolarité, notamment des élèves les plus fragiles, le ministère doit s'engager immédiatement à aménager les programmes pour la rentrée scolaire 2021. Le SNES-FSU rappelle sa revendication de la suppression totale d'un contrôle continu pour le baccalauréat avec un retour des épreuves nationales en juin.

Dans les collèges non plus l'année ne s'est pas déroulée « normalement » : la situation dégradée qui a précédé les vacances (fermetures de classe, nombreux.ses élèves absent.e.s, collègues non remplacé.e.s) a nécessairement été un obstacle aux progressions pédagogiques : un allègement des programmes et un cadrage en vue des épreuves du brevet est également nécessaire.

Au-delà du traitement de la situation épidémique dans l'éducation, le gouvernement a continué de **restreindre les libertés de la population** tout en lançant une relance, financée par l'emprunt, qui profite aux plus riches. Au moment où les milliardaires français voient leurs revenus s'accroître, une partie importante de la population, les plus précaires, les travailleurs de la culture, de la restauration, de l'industrie etc... affronte une crise sans précédent. Si les aides financières consenties par le gouvernement maintiennent artificiellement l'économie sous oxygène, le risque de choc et de déflation est réel. C'est d'autant plus inquiétant que le gouvernement entend faire payer la crise par les salarié.e.s : la réforme de l'assurance chômage, celle des retraites, qui reste en suspens, sont des attaques massives contre leurs droits. Le SNES-FSU dénonce la réforme de l'assurance chômage et en demande l'abandon. Il s'associera au sein de l'intersyndicale à toutes les luttes qui vont dans ce sens.

De même moins de 1 % des sommes mobilisées par le plan de relance vont vers des investissements sociaux. L'hôpital, où les lits ont structurellement continué de fermer, et les services publics sont vus comme des marges de manœuvre. Alors que d'autres pays choisissent de taxer les grands gagnants de cette crise (e-commerce, big pharma..) pour la financer, le gouvernement préfère faire payer les plus pauvres (assurance chômage) et restreindre l'accès aux SP.

Dans l'éducation, cette austérité qui ne dit pas son nom se traduit par un mépris total du ministre pour les personnels. Les annonces faites lors du Grenelle de l'éducation sur **une revalorisation des personnels** sont un crachat de plus à la face de celles et ceux qui font fonctionner l'éducation au quotidien. Une revalorisation très maigre pour les entrées dans le métier, et surtout une majorité des personnels oubliée. La prime informatique ne peut pas constituer une réponse à l'abandon des personnels face à l'outil informatique et au numérique. Alors que ces outils prennent une place de plus en plus importante dans la vie

professionnelle des agent.e.s, cette prime ridicule n'est qu'une preuve de plus du refus de ce gouvernement d'investir réellement dans l'éducation de la jeunesse de ce pays. Le SNES-FSU revendique une revalorisation digne de ce nom, allant au-delà du simple rattrapage du gel du point d'indice, et sans contrepartie.

La question de la responsabilité de Blanquer dans la situation actuelle va bien au-delà de la politique éducative gouvernementale. Ses désinformations, contre-vérités, retards ou inactions lors de la crise sanitaire ont définitivement coupé la confiance entre l'ensemble de l'institution et le ministre. Cette confiance est pourtant plus que jamais essentielle pour faire face aux difficultés rencontrées sur le terrain. **Le retour de cette confiance ne peut maintenant passer que par la démission du ministre Blanquer.** Il faut travailler à construire un rapport de force qui permette d'imposer une réorientation de la politique éducative.

Le SNES-FSU sera très vigilant sur **la situation des collègues travaillant pour le CNED** dont les tâches s'alourdissent indûment avec l'accroissement des usages numériques, alors qu'eux-mêmes sont souvent fragilisés par des situations personnelles et médicales compliquées. De même, il viendra au soutien des agents travaillant sur les différents sites qui ont connu des baisses d'effectifs quand, dans le même temps, le nombre d'inscrits a augmenté, dégradant de fait là aussi, les conditions de travail et le service rendu aux usagers.

Les différents confinements ont mis en lumière le CNED mais, quoi qu'en dise le ministre, le SNES-FSU rappelle que les services proposés par le CNED n'ont en aucun cas vocation à entrer dans les établissements scolaires pour pallier les absences de courtes durées, ni la pénurie d'enseignants dans certaines disciplines

La loi de la Transformation de la Fonction Publique détruit, comme annoncé par la FSU, le paritarisme dans la Fonction Publique. Les collègues se rendent peu à peu compte des dangers réels de cette loi sur leur métier et leur carrière. L'opacité est ainsi toujours plus grande sur le mouvement ou l'avancement, et l'individualisation des relations avec l'État-employeur se traduit surtout par des réponses évasives des services débordés ou des erreurs. Autre aspect de cette loi, la disparition annoncée des CHSCT absorbés par les futurs Comités Sociaux d'Administration en janvier 2023. Elle ouvrirait la porte au non-respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail. Elle laisserait encore plus l'agent seul face à sa hiérarchie en cas de difficultés. Le SNES-FSU, au-delà du nécessaire accompagnement individuel des collègues, doit reprendre la campagne d'information auprès de la profession, notamment les jeunes collègues entrant.e.s dans le métier qui ne savent pas ce qu'est le paritarisme, pour rappeler qu'un autre système est possible, *a minima* le retour au paritarisme d'avant 2020, et doit participer à l'inscription de cette thématique dans les prochaines élections nationales.

Cette loi contre les services publics ouvre également la voie à une **plus grande précarisation des agent.e.s** en recourant au recrutement massif de non-titulaires.

La situation des AESH en est une illustration parfaite et à certains égards constitue une expérience très instructive en matière de ce que l'on peut faire de pire quand il s'agit de répondre aux besoins éducatifs en minimisant les coûts, en pressurant les personnels tout en affichant une communication déloyale à l'égard des élèves et des familles concernées. Car après la loi handicap de 2005 et la reconnaissance institutionnelle des besoins notamment des élèves à l'école, le Ministère de l'Éducation nationale a conçu une réponse à la hâte par le

verbe. Car comme toujours pour le MEN, le VERBE est ACTION et on prend le problème à l'envers en débutant par une communication sans anticipation et on bricole ensuite pour agir. Aucune anticipation quant à l'identification des besoins des élèves en situation de handicap, ni la prise en compte de leur diversité et leur quantité croissante.

Le revers de l'école inclusive affichée par le Ministère est peu glorieux. Pendant une décennie, s'obstinant à ne pas vouloir céder les moyens en termes d'emploi, la réponse institutionnelle a été de bricoler un accompagnement assuré par le biais de la seule précarité. Le MEN a eu recours en 2005 et 2014 à l'emploi précaire en mode « rustine » (le turn-over infernal d'emplois précaires d'AVS et d'emplois aidés des CAE et CUI) pour assurer les missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Dix ans pour admettre sur le papier et par le VERBE uniquement comme toujours la reconnaissance d'un réel métier.

Mais l'affichage d'une volonté sans moyens réels à la hauteur des besoins ne permet toujours pas la reconnaissance de ce métier et encore moins celle des agent.e.s non-titulaires AESH pour lequel.le.s cette communication indécente de l'employeur ne masque en rien la terrible précarité dans laquelle ils et elles sont plongé.e.s sans réelle perspective d'espoir.

La situation des AESH peut apparaître à cet égard comme expérimentale et à la pointe de la précarisation aboutie permettant tout à la fois de minimiser la masse salariale, d'accroître la flexibilité et d'imposer une politique managériale verticale et répressive des ressources humaines.

Le SNES-FSU, investi dans la défense de ces personnels, doit poursuivre une lutte sans relâche pour refuser les conditions d'emploi et de de travail indignes de l'EN. Refuser la réalité de ces nombreux.-ses collègues contraint.e.s pour la plupart de travailler à temps incomplet et percevant en moyenne un salaire de 760 euros, en deçà du seuil de pauvreté. Le contraste indécent entre la réalité et le discours (« le verbe » du Ministère) n'a pas de limite et **la récente mise en œuvre des PIAL doit être aussi fortement combattue et refusée** car c'est une étape supplémentaire dans le management d'une main d'œuvre mutualisée, précarisée, sous-payée et au temps de travail incomplet et annualisé.

Avec les personnels de l'Éducation nationale, c'est **l'ensemble des services publics qui est fragilisé et peu à peu détruit** avec l'objectif clair d'une privatisation et d'un désengagement de l'État. Or, les services publics sont une des conditions indispensables à la réalisation d'une société égalitaire, promesse toujours inachevée du projet républicain émancipateur. Détruire les services publics, c'est détruire ce projet et renvoyer chacun, dans une république ramenée au seul conservatisme de l'existant, à des solutions individuelles forcément inégalitaires. Le service public de la santé, en première ligne face à l'épidémie, est à bout de force. Des moyens ont été retirés à l'hôpital en pleine crise sanitaire par un gouvernement qui veut réduire les dépenses de l'État "quoi qu'il en coûte"... Seules les forces de sécurité semblent préservées, avec l'annonce de la création de 10.000 postes supplémentaires de policiers ou l'ouverture de nouvelles places de prison, et l'affirmation d'un discours musclé du Président sur la sécurité. Comment ne pas y voir le symbole d'une volonté de répression du mouvement social, au moment où sont adoptées des lois qui constituent une atteinte majeure aux libertés (loi sécurité globale et loi séparatisme) ?

Si "enfermer et punir" doivent devenir les deux maîtres mots de la future campagne électorale d'un gouvernement qui choisit les thématiques de l'extrême droite dans les médias, nous devons les refuser et rappeler avant tout que les insécurités économique, sociale et scolaire sont trois dangers à combattre, notamment en redonnant les moyens nécessaires aux services publics de proximité d'accomplir leurs missions.

Le SNES-FSU proposera avec la FSU de **relancer l'idée d'états généraux des services publics** (envisagés dès mars 2020) qui permettent de montrer comment ceux-ci constituent le seul bouclier social de la population face à la crise, à l'heure où les libéraux souhaitent en saper le fondement par le démantèlement du statut (fin de l'emploi lié au recrutement par concours et contractualisation généralisée).

Le SNES-FSU Normandie s'inscrit dans le communiqué de presse intersyndical de **soutien à l'UNEF** du 19 mars 2021. Toutes les organisations syndicales, toutes les associations sont maîtresses du choix des modalités d'élaboration des luttes contre les discriminations. Il n'est pas acceptable de voir ainsi remettre en cause ces libertés par ceux-là même dont les discours et les politiques fracturent la société. Aujourd'hui l'ensemble de la droite, y compris le gouvernement, a fait de l'enjeu de ces débats une polémique stérile qui pourrait à terme porter atteinte à la liberté d'association. L'amendement adopté au Sénat au projet de loi « confortant le respect des principes de la République » permettrait au gouvernement de dissoudre une association qui organiserait ce type de réunions, ouvrant la voie à des dissolutions discrétionnaires et arbitraires.

Les actions intersyndicales, même si leurs constructions ne sont pas toujours aisées, doivent être la priorité afin de construire le rapport de force nécessaire à un changement politique pour une société plus égalitaire, notamment lors des prochains rendez-vous électoraux.

Dans l'immédiat, le SNES-FSU avec la FSU appelle à participer au 1er mai, journée de lutte internationale des travailleur.euse.s, même en mode dégradé, pour réunir tous ceux et toutes celles qui se battent pour un avenir désirable, puis aux Marches pour exiger une « vraie loi pour le Climat » le 9 mai.

Il relaiera les initiatives des collectifs de « Plus jamais ça ; construisons le monde d'après » des différents départements normands. Toujours dans ce cadre des collectifs « Plus jamais ça », le SNES-FSU relaiera particulièrement « Sauvons La Chapelle Darblay », de même que la pétition d'initiative européenne « Pas de profit sur la pandémie » et « culture en lutte ». Il appellera les collègues à poursuivre leur engagement pour la défense des droits des migrants, et notamment la protection des MNA ; il les appellera à s'associer aux luttes existantes dans la Culture.

Selon l'actualité, l'Appel de Saint-Étienne pour la Sécurité Sociale et l'Appel contre Hercule (projet de scission de l'EDF et de nouvelles privatisations de l'énergie) peuvent être elles aussi un point d'appui à nos communications.

Enfin, la situation sanitaire n'est pas assez stable pour qu'on puisse envisager sereinement une rentrée en septembre 2021 sur un mode non dégradé. Par conséquent, il faut obtenir rapidement des moyens conséquents pour un véritable plan d'urgence dans l'éducation. Ces moyens ne seront obtenus que par le rapport de forces. **C'est pourquoi le SNES-FSU travaille à construire avec la FSU une mobilisation la plus unitaire possible avant l'été, y compris par la grève**, pour obtenir un collectif budgétaire et une réorientation des politiques éducatives à l'œuvre. **Le rapport de force doit se poursuivre à la rentrée de septembre 2021, toujours dans un arc intersyndical large.**

Votants : 55 / POUR : 42 / CONTRE : 1 / Abstention : 12.